



Wallonie

Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame GRAINDOR-DOSSIN demeurant Rue Voie de Messe 44 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé Rue Voie de Messe, 44 à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 3, section A n°136X2.

Le projet consiste en la régularisation/transformation d'une habitation unifamiliale et présente les caractéristiques suivantes :

- construction d'une annexe pour l'agrandissement du séjour,
- suppression de l'ensemble des parements de façade et remplacement par un parement en briques de terre cuite (plaquettes 2 cm sur isolant de 14cm),
- régularisation de l'adaptation des murets.

Une annonce est organisée car le projet s'écarte des prescriptions du lotissement/permis d'urbanisation.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : urbanisme@beyne-heusay.be, dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 05 septembre 2024 au 19 septembre 2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Marc HOTERMANS

Didier HENROTTIN.

